



AGNEAUX
Cité Art de Vivre

Commune d'Agneaux

PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal du **26 FÉVRIER 2015**

Étaient présents : Alain SÉVÊQUE, Jean-Marie BARRÉ, Élisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORE, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ, adjoints ; Pauline BERNABÉ-DOLLEY, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Thierry DUPRAY, Olivier DUVAL, Michèle LALLIER, Jacques LECHEVALLIER, Colette LECOT, Catherine CAUDIN, Françoise COULOMBIER, Daniel DEPINCÉ, François HÉRY, Éric LE BRUMAN, conseillères et conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Gaëlle LOIT (procuration à Pauline BERNABÉ-DOLLEY), Evelyne MASSICOT (procuration à Dany DAVID), Yolanda TESNIERE (procuration à Jean-Yves LEMÉTAYER), Noëlle LECLERC-BUICHON (procuration à Daniel DEPINCÉ).

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BERNABÉ-DOLLEY a été désignée comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 20/02/2015

- : - : - : - : - : - : -

- **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/01/2015**

Le procès verbal de la séance du 29 Janvier 2015 est adopté **à l'unanimité**.

- **CESSION D'UNE PARCELLE PLACE EDMOND PIEDAGNEL**

Monsieur LEMÉTAYER rappelle que par délibération du 18 décembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de déclasser une parcelle du domaine public communal, place Edmond PIEDAGNEL, en vue d'une cession ultérieure à la SCI Le Petit Gastronome.

France Domaine a été consulté et a estimé la valeur du terrain à 20€ le m².

Aucune observation n'étant émise, l'assemblée municipale décide, **à l'unanimité**, de valider la surface définitive du déclassement partiel de la place Edmond PIEDAGNEL à 45m² ; de céder la parcelle détachée à la SCI Le Petit Gastronome au prix de 900€ et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Il est précisé que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- **BUDGET 2015 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le dossier des orientations budgétaires de l'année 2015 a été remis aux conseillers municipaux en annexe de la convocation à cette séance.

Monsieur SÉVÊQUE rappelle aux membres du conseil les contraintes extérieures qui pèsent sur l'élaboration du budget communal.

Monsieur BARRÉ donne lecture du document.

Monsieur SÉVÊQUE ouvre les débats.

Monsieur DEPINCÉ félicite Monsieur BARRÉ pour la qualité du document présenté en précisant qu'il répond aux attentes exprimées par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport remis en 2014.

Il note la présence de tableaux prospectifs sur l'état de la dette et la capacité d'autofinancement. Il s'inquiète toutefois de l'évolution de cette marge d'autofinancement pour les prochaines années.

Monsieur DEPINCÉ, au nom de son groupe, suggère d'échelonner dans le temps les travaux communaux pour permettre de financer les projets actuellement en gestation. Il souhaite qu'un plan communal d'investissement soit formalisé et communiqué aux concitoyens.

Monsieur DEPINCÉ approuve la volonté affichée de réduire les dépenses de fonctionnement. Il propose de participer à la mise en oeuvre de ces orientations dans le cadre de la commission des finances.

Il s'étonne toutefois de l'absence d'augmentation des recettes attendues. Monsieur DEPINCÉ évoque des pistes à suivre : *« faire participer les communes extérieures à la scolarité des enfants scolarisés à Agneaux. A titre d'exemple, Saint-Lô demande 729,75€ en maternelle et 410,63€ pour les enfants scolarisés en élémentaire. Des enfants d'Agneaux doivent probablement être scolarisés dans le public à Saint-Lô et la commune paye à Saint-Lô. Pourquoi ne pas faire de même ? »*

Monsieur DEPINCÉ poursuit son propos. Il se félicite du maintien du financement du secteur de la culture avec une augmentation de 3000€ des dotations à la Médiathèque.

Monsieur DEPINCÉ est beaucoup plus réservé sur le projet de création de sanitaires publics pour un montant de 50000€. Son groupe estime qu'un aménagement des sanitaires existants sous la Médiathèque serait moins onéreux dans cette période de restriction budgétaire.

Enfin, Monsieur DEPINCÉ relève l'absence de prévision dans les domaines du social, de la communication ou la sécurité.

Monsieur BARRÉ prend la parole. Il précise que la recherche de financements est une préoccupation permanente du groupe majoritaire; cependant il note que les recettes comptables ne peuvent être inscrites aujourd'hui alors que les décisions ne sont pas actées.

Monsieur BARRÉ accueille avec plaisir la volonté du groupe Ensemble pour Agneaux de faire part de ses idées pour la gestion du budget.

Monsieur SÉVÊQUE annonce un travail de réflexion sur le dossier scolaire. Des propositions seront soumises à l'approbation de la commission des affaires scolaires et ensuite au Conseil Municipal. Il revient ensuite sur le projet d'implantation des toilettes publiques. Il précise que la demande est forte pour cet équipement qui trouverait difficilement sa place dans les toilettes de la Médiathèque à réserver pour les salles. Il doute que leur aménagement soit beaucoup plus économique que la création de sanitaires.

Monsieur SÉVÊQUE rappelle également que des projets de mise en sécurité de la voirie sont à l'étude, et que d'autres viennent d'être réalisés ; de même une communication permanente est faite auprès des agnelais sur les actions menées par la collectivité ; Monsieur SÉVÊQUE prend exemple sur la communication faite auprès de la population après les séries de vol qui ont été commis sur la commune. Enfin il souligne que le bilan de l'activité du Centre Communal d'Action Social sera présenté au prochain Conseil de mars.

Monsieur BILLORÉ donne des explications supplémentaires sur le projet de création de sanitaires. Il rappelle que l'emplacement de ce projet a reçu l'avis favorable, à l'unanimité, de la

commission d'urbanisme ; il ajoute qu'une étude a conduit à retenir le choix d'un équipement intégré avec nettoyage et fermeture automatique afin d'éviter l'entretien ultérieur par les agents communaux et donc permettre de réduire les coûts de fonctionnement.

Monsieur LEMÉTAYER confirme que le besoin pour l'implantation des sanitaires à proximité de l'église et du cimetière a conduit à retenir ce projet pour cette année. Plus généralement, il fait observer que les contraintes budgétaires vont limiter les investissements dans les années à venir et obliger à faire des choix ; la portée des débats sur ces investissements en sera réduite.

Monsieur DEPINCÉ renouvelle sa demande d'élaboration d'un programme d'investissement communal qui serait partagé avec tous les élus.

Monsieur SÉVÊQUE conclut en soulignant qu'un programme de travaux est engagé par la commune, notamment la création d'un monte-handicapés à l'école maternelle ou la réhabilitation de la voirie dans le quartier de la Doucetière.

Monsieur BARRÉ ajoute que le niveau d'accompagnement financier obtenu pour les projets aura un impact sur le calendrier de leur réalisation.

Questions diverses :

1. Monsieur LEBRUMAN : *« lors d'un précédent Conseil Municipal, nous avons, à l'unanimité approuvé et signé un courrier à la Direction de la Poste pour le maintien des heures d'ouverture de notre bureau de poste, or depuis le début de ce mois, la Direction de la Poste a décidé de nouveaux horaires, à savoir, fermeture le soir à 17h00 au lieu de 17h45 auparavant. Ces horaires génèrent des difficultés pour nos concitoyens qui pouvaient s'arrêter le soir à la sortie du travail en remontant vers leur domicile, ce qui les oblige à venir le samedi matin, ce qui occasionne des temps d'attente, d'autant qu'un seul employé de la Poste est présent cette matinée.*

Quelles ont été les suites à notre courrier ? Qu'envisagez-vous de faire maintenant ? Il nous semble qu'une action forte en direction de cette administration devrait être entreprise. De même, nous pouvons déplorer la disparition de la boîte aux lettres située sur le parking de l'ancien centre Leclerc. »

Monsieur SÉVÊQUE rappelle que lors d'une rencontre avec le Directeur de la Poste, le changement d'horaire avait été évoqué ; mais la décision avait apparemment déjà été prise. Aussi, bien qu'un courrier ait été envoyé par Saint-Lô et Agneaux, il n'y a pas eu de revirement de la Poste. Monsieur SÉVÊQUE fait remarquer que la délégation syndicale qu'il avait reçue après ne semblait pas être gênée par ces changements ; il ajoute : *« nous restons vigilants face aux projets envisagés par la Poste, nous sommes attentifs à l'avenir de notre bureau, mais je vous rappelle toutefois que nous ne sommes pas habilités à gérer la Poste, de même ses dirigeants ne sont pas habilités à nous donner des conseils en matière de gestion municipale. »*

Monsieur DEPINCÉ craint qu'un simple courrier envoyé à la Poste ne suffise pas à lui faire renoncer à ses projets.

Monsieur SÉVÊQUE estime qu'en cas de nouveau souci avec la Poste, une position commune avec d'autres collectivités permettra d'agir plus efficacement.

2. Monsieur DEPINCÉ : « lors des orientations budgétaires de l'agglo qui ont été présentées en janvier 2015, des priorités en matière d'investissement dans le domaine du sport ont été évoquées. Deux des priorités concernent la commune : l'extension des vestiaires et du club house de l'AFC pour environ 200 000€ ainsi que le renforcement de l'éclairage du stade GAZENGEL pour 50 000€. Ces investissements sont nécessaires et on s'interroge sur la suite donnée aux autres demandes du club qui n'ont pas été satisfaites dans un premier temps. Il nous paraîtrait souhaitable que la commune soit le porte parole auprès de l'agglo de tous les clubs agnelais. Bien que nous ne doutons pas du travail du conseiller municipal délégué au sport, nous souhaiterions qu'une politique communale sportive soit développée et défendue au sein des instances communautaires. Nous vous demandons l'instauration d'un débat au sein du Conseil Municipal pour définir une politique sportive qui permettrait de faire des propositions à l'agglo et répondre aux demandes de nos concitoyens. »

Monsieur SÉVÊQUE répond : « concernant les demandes supplémentaires non satisfaites de l'AFC, je vous rappelle que la commission sport de l'agglo a beaucoup travaillé et a rendu des arbitrages. Aujourd'hui, la politique sportive est communautaire, mais nous avons la possibilité d'infléchir cette politique lors des débats auxquels nous participons. Nous restons très attentifs à la vie de nos clubs sportifs agnelais, nous nous chargeons de faire remonter leurs demandes, voire leurs suggestions même s'ils sont suivis par l'agglo. Ces clubs échangent régulièrement avec notre conseiller délégué ou moi-même et nous sommes toujours prêts à intervenir en leur faveur, que ce soit pour les demandes de subvention ou autres. Concernant les investissements de l'agglo sur Agneaux : pourquoi pas, mais il faut que le besoin existe et que l'équipement soit viable ! »

Monsieur DELANOË annonce que le projet d'extension du club house du Foot est programmé en 2016. Il précise également que la commune d'Agneaux tient toujours la corde pour la création d'un terrain synthétique.

Divers :

Monsieur DEPINCÉ demande : « que sont devenues les familles syriennes ? »

Monsieur SÉVÊQUE explique que les familles sont maintenant installées, mais il regrette sur ce dossier, l'absence totale de contact entre les institutions qui l'ont géré et les représentants de la commune d'Agneaux. Lorsque les informations nécessaires seront connues, une large communication sera faite.

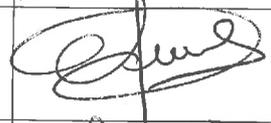
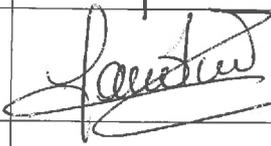
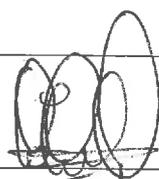
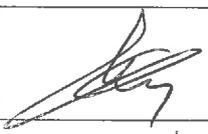
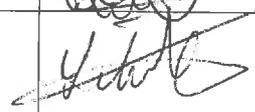
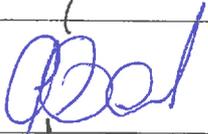
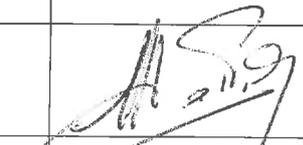
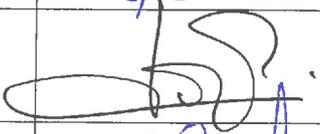
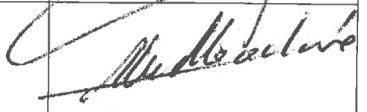
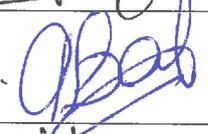
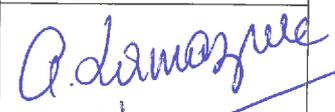
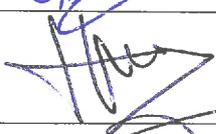
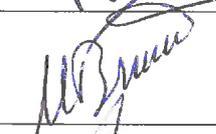
Madame LAMAZURE précise que le directeur du groupe scolaire Marie RAVENEL a reçu les familles en vue de scolariser dès lundi prochain 5 de leurs enfants ; 4 à l'école élémentaire et 1 à l'école maternelle.

Le débat étant clos, **le compte-rendu de la séance est soumis à la signature des élus.**

Monsieur SÉVÊQUE lève la séance à 22h00

Le rapporteur,



Alain SÉVÈQUE		Françoise COULOMBIER	
Jean-Marie BARRÉ		Daniel DEPINCÉ	
Dany DAVID		Catherine CAUDIN	
Thierry BILLORE		André BULUCUA	
Michèle DEBONO		Yolanda TESNIERE	
Christian DELANOË		Jacques LECHEVALLIER	
Colette LECOT		Pauline BERNABÉ-DOLLEY	
Thierry DUPRAY		Olivier DUVAL	
Gaëlle LOIT		Michèle LALLIER	
Michel DUPONT		Michel MADORÉ	
Evelyne MASSICOT		Annick LAMAZURE	
François HÉRY		Jean-Yves LEMÉTAYER	
Noëlle LECLERC-BUICHON		Élisabeth LEGRAND	
Éric LE BRUMAN	